

Image not found or type unknown



Diffusion photos privées

Par **Nereva**, le **10/09/2014** à **20:00**

Bonsoir,

J'ai rompu il y a 1 mois avec une personne que j'ai fréquentée pendant 10 mois, ce suite à diverses raisons.

Après des semaines d'insultes et de menaces par sms qui constituent un réel harcèlement il a publié récemment sur FB plusieurs photos de nous - souriants alors que tout semblait bien se passer entre nous- avec un texte joint me désignant comme le grand amour de sa vie. Il ne pratique pas FB habituellement.

Je ne suis pas une adepte des réseaux sociaux, craignant une atteinte un jour à ma vie privée ou l'utilisation frauduleuse d'une image privée, il le savait et a souhaité encore une fois me faire mal, tout en se positionnant vis à vis de l'extérieur comme un amoureux transit et malheureux.

Est-ce que cet acte de publication est répréhensible ou ne puis-je rien lui reprocher ?

Je vous remercie de votre retour.

Bien cordialement